

(19)



Europäisches  
Patentamt  
European  
Patent Office  
Office européen  
des brevets



(11)

EP 1 872 678 A3

(12)

## DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(88) Date de publication A3:  
**23.01.2008 Bulletin 2008/04**

(51) Int Cl.:  
**A43B 5/04 (2006.01)**  
**A43D 3/14 (2006.01)**  
**A47L 23/20 (2006.01)**  
**A43D 95/10 (2006.01)**

(43) Date de publication A2:  
**02.01.2008 Bulletin 2008/01**

(21) Numéro de dépôt: **07011024.2**

(22) Date de dépôt: **05.06.2007**

(84) Etats contractants désignés:  
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR**  
**HU IE IS IT LI LT LU LV MC MT NL PL PT RO SE**  
**SI SK TR**  
 Etats d'extension désignés:  
**AL BA HR MK YU**

(30) Priorité: **28.06.2006 FR 0605825**

(71) Demandeur: **Salomon S.A.**  
**74370 Metz-Tessy (FR)**

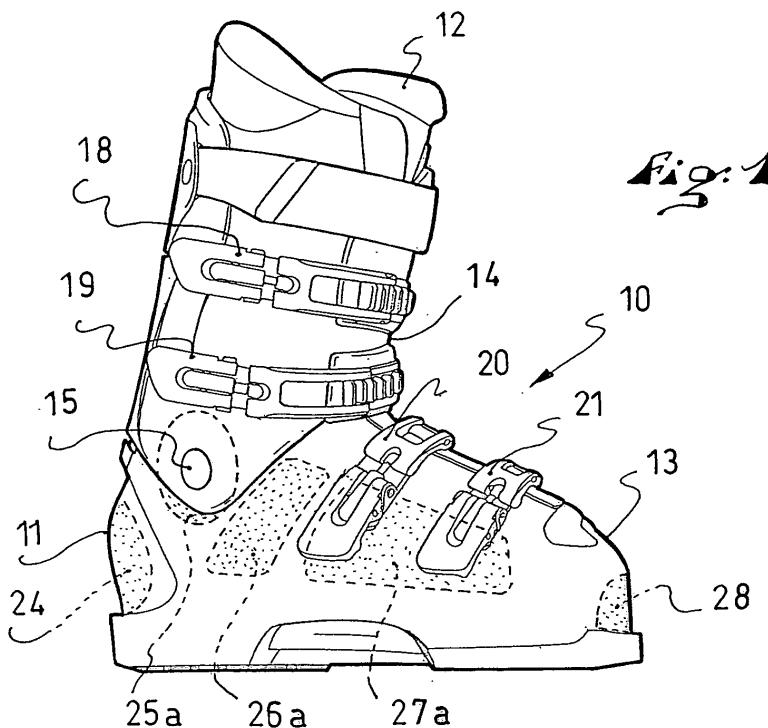
(72) Inventeur: **Challande, Christian**  
**74350 Cruseilles (FR)**

### (54) Chaussure à coque rigide

(57) La chaussure comprend une coque (11), ou un élément de coque, réalisée en une matière de base plastique rigide dont le point de ramollissement est supérieur à 170°C. Elle est caractérisée par le fait que au moins dans une portion locale de la coque (24, 25a, 26a, 27a, 28) la matière de la coque renferme un additif ayant une température de fusion inférieure à 100°C, dans une pro-

portion comprise entre 3 et 45%, de préférence 10 à 25%.

La machine de chauffage comprend un support (36, 46) prévu pour recevoir au moins une chaussure selon une direction longitudinale définie par la semelle, un générateur d'air chaud. Elle est caractérisée par le fait qu'elle comprend au moins deux buses de soufflage (52, 53, 64, 65, 66, 67) orientées en vis-à-vis et situées de chaque côté de ladite direction longitudinale.



EP 1 872 678 A3



Office européen  
des brevets

## RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande  
EP 07 01 1024

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
D, Y	DE 86 11 889 U1 (DAUSCHER, HERBERT, 8500 NUERNBERG, DE; LUTZ, NORBERT, 8501 KALCHREUTH,) 30 octobre 1986 (1986-10-30) * page 3, dernier alinéa * * page 5, alinéa 1 - alinéa 2; figures * -----	1-8	INV. A43B5/04 A47L23/20 A43D3/14 A43D95/10
Y	US 6 025 414 A (RICH JEFFREY S [US]) 15 février 2000 (2000-02-15) * colonne 1, ligne 7 - ligne 25 * * colonne 2, ligne 4 - ligne 52 * * colonne 3, ligne 50 - ligne 60 * * colonne 4, ligne 22 - colonne 5, ligne 6 * * exemples * -----	1-8	
A	FR 2 671 947 A1 (KOEFLACH SPORTGERAETE GMBH [AT]) 31 juillet 1992 (1992-07-31) * page 5, ligne 25 - ligne 29 * * page 6, ligne 8 - ligne 18; figures * * revendications *	1-8	
D, A	WO 2004/052134 A (TECNICA SPA [IT]; GRANDIN GIORGIO [IT]; TSUKAMOTO KOTA [IT]; MARINELLO) 24 juin 2004 (2004-06-24) * le document en entier * -----	1-8	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
X	US 2004/068888 A1 (LURIE GLENN [US]) 15 avril 2004 (2004-04-15) * alinéa [50.61]; figure 4 *	9,11,12	A43B A43D A47L
X	DE 10 2004 044254 A1 (GRASSO LUIGI [DE]) 16 mars 2006 (2006-03-16) * alinéa [0013]; figures *	9	
X	US 6 959 145 B1 (NARVAEZ VICTOR F [US]) 25 octobre 2005 (2005-10-25) * colonne 6, ligne 23 - ligne 67; figures *	9	
	----- -----	-/-	
11	Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications		
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examinateur
La Haye		17 décembre 2007	Schölvink, Thérèse
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non écrite P : document intercalaire			
T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			



Office européen  
des brevets

## RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande  
EP 07 01 1024

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	US 5 617 646 A (VISCUSO JOSEPH S [US]) 8 avril 1997 (1997-04-08) * colonne 2, ligne 50 - ligne 58; figures * -----	9,10	
D,A	FR 2 739 760 A1 (SALOMON SA [FR]) 18 avril 1997 (1997-04-18) * le document en entier *	9-12	
A	US 6 766 591 B1 (MCKINNEY LARRY TODD [US] ET AL) 27 juillet 2004 (2004-07-27) * abrégé; figures *	9	
A	US 4 060 869 A (BROWN DENNIS N) 6 décembre 1977 (1977-12-06) * abrégé; figures *	9	
	-----		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
11	Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur
EPO FORM 1503 03/82 (P04C02)	La Haye	17 décembre 2007	Schölvink, Thérèse
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			



Office européen  
des brevets

**Numéro de la demande**

## **REVENDICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES**

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt plus de dix revendications

- Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications ainsi que pour celles pour lesquelles les taxes de revendication ont été acquittées, à savoir les revendication(s):

Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications.

## **ABSENCE D'UNITE D'INVENTION**

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir:

voir feuille supplémentaire B

- Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.

Comme toutes les recherches portant sur les revendications qui s'y prêtaient ont pu être effectuées sans effort particulier justifiant une taxe additionnelle, la division de la recherche n'a sollicité le paiement d'aucune taxe de cette nature.

Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées, à savoir les revendications:

Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications, à savoir les revendications:

Le présent rapport supplémentaire de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans le revendications (Règle 164 (1) CBE)



Office européen  
des brevets

**ABSENCE D'UNITÉ D'INVENTION**  
**FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE B**

Numéro de la demande  
EP 07 01 1024

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

1. revendications: 1-8

Chaussure comprenant une coque réalisée en une matière de base rigide avec au moins une portion locale qui renferme un additif ayant une température de fusion inférieure à 100 Celsius

---

2. revendications: 9-12

Machine de chauffage comprenant un support prévu pour recevoir au moins une chaussure comprenant au moins deux buses de soufflage en vis-à-vis

---

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 07 01 1024

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

17-12-2007

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication
DE 8611889	U1	30-10-1986	AUCUN		
US 6025414	A	15-02-2000	AUCUN		
FR 2671947	A1	31-07-1992	AT 398687 B AT 18391 A CH 683310 A5 DE 4200547 A1 IT 1258802 B JP 5038301 A	25-01-1995 15-06-1994 28-02-1994 30-07-1992 29-02-1996 19-02-1993	
WO 2004052134	A	24-06-2004	AU 2002368449 A1 DE 60214609 T2 EP 1571939 A1	30-06-2004 13-09-2007 14-09-2005	
US 2004068888	A1	15-04-2004	CA 2442784 A1	09-04-2004	
DE 102004044254	A1	16-03-2006	AUCUN		
US 6959145	B1	25-10-2005	AUCUN		
US 5617646	A	08-04-1997	AUCUN		
FR 2739760	A1	18-04-1997	AT 202462 T AU 716448 B2 AU 7134196 A CA 2208434 A1 DE 69613559 D1 DE 69613559 T2 EP 0802764 A1 WO 9713447 A1 JP 10511031 T US 5894680 A	15-07-2001 24-02-2000 30-04-1997 17-04-1997 02-08-2001 18-04-2002 29-10-1997 17-04-1997 27-10-1998 20-04-1999	
US 6766591	B1	27-07-2004	AUCUN		
US 4060869	A	06-12-1977	US 3977034 A	31-08-1976	